



Municipalité Egan-Sud

Municipalité d'Egan-Sud AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport des auditeurs et du rapport financier 2020

Avis public est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'en vertu de l'article 967 du Code Municipal, l'Auditeur de la municipalité procédera au dépôt du rapport des auditeurs et du rapport financier pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2020, à la séance ordinaire du Conseil, Mardi le 5 OCTOBRE 2021 à 19h00, qui aura lieu par visioconférence due à l'état d'urgence décrété par le gouvernement du Québec.

Donné à Egan-Sud ce 24 SEPTEMBRE 2021

Mariette Rochon
Secrétaire-trésorière